

# RAPPORT ANNUEL

2020-2021

*Ensemble, développons le plein  
potentiel de tous!*

Centre  
de services scolaire  
Harricana

Québec 



# Message de la présidence et de la direction générale

*L'année 2020-2021 a été particulière dans le contexte de la pandémie, mais tous les efforts ont été déployés pour que les élèves et les membres du personnel évoluent dans un environnement stimulant, bienveillant et sécuritaire.*

## **Un environnement sain et sécuritaire**

*Toutes les mesures sanitaires exigées par l'Institut national de la santé publique ainsi que la CNESST ont été déployées dans l'ensemble des établissements. Notons que pour cet important dossier d'application et de mise à jour des renseignements, l'Harricana a compté sur une coordonnatrice en santé et sécurité au travail et responsable des mesures d'urgence. Elle a été soutenue dans ce mandat par les gestionnaires et toute l'équipe du Service des ressources matérielles. Sur le terrain, tous les employés ont contribué de façon remarquable à l'application de ces mesures sanitaires. Dans les faits, huit situations de cas confirmés positifs à la COVID-19 ont été déclarées à l'Harricana entre les mois de février et de mars 2021. De ce nombre, la moitié ont favorisé l'éclosion du virus en milieu scolaire causant la fermeture de classe, et dans un seul cas, la fermeture d'une école pendant 14 jours. Au cours de leur isolement, les élèves ont reçu de l'enseignement à distance.*

*Nous tenons donc à remercier tous les membres de la famille de l'Harricana pour leur professionnalisme et leur bienveillance malgré ce contexte difficile. Ils ont, une fois de plus, contribué à développer le plein potentiel de tous!*

## **Des résultats préoccupants**

*Les indicateurs de ce rapport démontrent que sur les neuf objectifs fixés pour 2022, trois objectifs sont atteints, trois sont sous surveillance et deux sont très préoccupants. Ces derniers concernent les élèves entrant en retard au secondaire ainsi que les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. À la lumière de ces résultats, une analyse a été réalisée avec le comité consultatif de gestion. Les raisons des écarts entre les cibles et les résultats obtenus ainsi que les mesures projetées pour y remédier vous sont présentées.*



*Stéphane Saulter, président*



*Yannick Roy, directeur général*

# Sommaire

---

Message de la présidence et de la direction générale	3
<b>1. Présentation du Centre de services scolaire Harricana</b>	<b>5</b>
1.1. L'Harricana en bref	5
1.2. Faits saillants	7
1.3. Services éducatifs et culturels	8
<b>2. Gouvernance du centre de services scolaires</b>	<b>10</b>
2.1. Le conseil d'administration de l'Harricana 2020-2021	10
2.2. Calendrier des séances tenues	12
2.3. Les réalisations du conseil d'administration	12
2.4. Autres comités de gouvernance	12
2.5. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration	16
2.6. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	16
<b>3. Résultats</b>	<b>17</b>
3.1. Objectif 1.1	17
3.2. Objectif 1.2	18
3.3. Objectif 2.1	19
3.4. Objectif 2.2	20
3.5. Objectif 2.3	21
3.6. Objectif 3.1	24
3.7. Objectif 4.1	24
3.8. Lutter contre l'intimidation et la violence	25
3.9. Développement durable	25
<b>4. Utilisation des ressources</b>	<b>26</b>
4.1. Répartition des revenus du centre de services scolaire	26
4.2. Ressources financières	28
4.3. Gestion et contrôle des effectifs	29
4.4. Ressources matérielles	29
<b>5. Annexes du rapport annuel</b>	<b>30</b>
5.1. Rapport du responsable de l'examen des plaintes	30
5.2. Rapport du protecteur de l'élève	30



# 1. Présentation du Centre de services scolaire Harricana

## 1.1. L'Harricana en bref

**17** municipalités

**2** territoires de plus de **7948 km<sup>2</sup>**

**4500** élèves et jeunes adultes

**14** écoles primaires

**2** écoles secondaires

**2** centres de formation

Le CSS Harricana dessert 17 municipalités et deux territoires non organisés de la MRC d'Abitibi, couvrant plus de 7948 km<sup>2</sup>. Pour l'année scolaire 2020-2021, il a accueilli 3484 élèves au secteur des jeunes, 418 à l'éducation des adultes ainsi que 560 en formation professionnelle.

Cette clientèle, composée de plus de 4500 élèves, jeunes et adultes, fréquente 14 écoles primaires, deux écoles secondaires ainsi que deux centres de formation répartis dans 26 immeubles situés dans 14 municipalités. Plus précisément, le centre de services scolaire compte vingt bâtiments dédiés aux écoles primaires (14 en milieu rural) ainsi que trois immeubles accueillant deux écoles secondaires, dont une en milieu rural. Pour sa part, le centre de formation professionnelle compte quatre lieux d'enseignement et le Centre de formation générale Le Macadam offre de l'éducation aux adultes à Amos et à Barraute.

**Tableau 1 - Établissement (bâtiment), lieu et ordre enseignement 2020-2021**

	Clientèle
École alternative Harricana à Amos Maternelles 4 et 5 ans, 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	75
École Christ-Roi à Amos Passe-Partout, maternelle 5 ans, 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	143
École de Berry Maternelle multiâge, 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	45
École Launay – Trécesson	79
• Sainte-Thérèse, maternelles 4 et 5 ans, 1 <sup>re</sup> à 2 <sup>e</sup> année	38
• Morency, 3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année	41
École Notre-Dame-de-Fatima à Landrienne Passe-Partout, maternelles 4 et 5 ans, 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	109
École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Barraute Passe-Partout, maternelles 4 et 5 ans, 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	221
École Sacré-Coeur – St-Viateur	461
• Sacré-Cœur, Passe-Partout, maternelle 5 ans, 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année	185
• Saint-Viateur, 3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année	276
École Sainte-Thérèse à Amos Passe-Partout, maternelle 5 ans, 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	303
École Saint-Félix – Saint-Dominique	121
• Notre-Dame-des-Écoles, Passe-Partout, maternelles 4 et 5 ans, 1 <sup>re</sup> à 2 <sup>e</sup> année	64
• Notre-Dame-du-Rosaire, 3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année	57
École Saint-Joseph à Amos Passe-Partout, maternelle 5 ans, 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	135
École Saint-Marc – La Corne	136
• Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Passe-Partout, maternelles 4 et 5 ans, 1 <sup>re</sup> à 2 <sup>e</sup> année	67
• Notre-Dame-de-Lourdes, 3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année	69
École Saint-Mathieu – La Motte	91
• École Saint-Mathieu, Maternelle 5 ans, 1 <sup>re</sup> à 2 <sup>e</sup> année	50
• École Tétreault de La Motte, 3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année	41
Écoles primaires Saint-Paul – Sainte-Gertrude	86
• Sainte-Gertrude, maternelles 4 et 5 ans, 1 <sup>re</sup> à 4 <sup>e</sup> année	59
• Saint-Paul à Preissac, 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	33
École secondaire d'Amos	1247
• Pavillon La Calypso, secondaire 1 et 2	576
• Pavillon La Forêt, secondaire 3 à 5	671
École secondaire Natagan Barraute, secondaire 1 à 5	92
Centre de formation générale Le Macadam	418
• Carrefour du savoir Harricana à Amos	360
• École secondaire de Natagan à Barraute	26
• Établissement de détention d'Amos	32

## 1.2. Faits saillants

### 1.2.1. L'établissement du protocole et l'application des mesures sanitaires

D'abord, à la rentrée 2020 avec les nouvelles mesures sanitaires et en raison des probabilités d'une deuxième vague de COVID-19 pouvant entraîner la nécessité de fermer à nouveau les écoles et centres, certaines régions ou encore l'ensemble des établissements d'enseignement, le CSS Harricana s'est doté d'un plan de contingence permettant de faire face, le cas échéant, à ces situations.

Ce protocole déterminait l'ensemble des actions à réaliser par les écoles, centres et services. Il comprenait la planification et l'organisation du déploiement des mesures sanitaires, en passant à l'offre de service en concomitance et même à distance pour basculer en 24 heures en cas de fermeture de l'école.

De plus, soulignons que pour assurer l'école en concomitance pour les élèves de 3<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire pendant une bonne partie de l'année, le CSS Harricana a procédé à l'achat de 1350 appareils informatiques (portables, Chromebook et iPad) supplémentaires, pour un investissement total de plus de 650 000 \$. De ce nombre, 350 portables ont été acquis spécifiquement pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire. Cette réserve a servi à outiller l'ensemble des élèves afin d'offrir des cours à distance au besoin.

### 1.2.2. L'Harricana compte neuf classes de maternelle 4 ans

Le fait marquant de cette rentrée dans l'optique de l'organisation scolaire est la confirmation de l'ouverture de trois classes de maternelle 4 ans. Cet ajout porte à neuf le nombre de classes de maternelle 4 ans à l'Harricana pour l'année scolaire 2020-2021. Les écoles de Sainte-Gertrude, de Saint-Mathieu et de Sainte-Thérèse de Launay ont offert ce nouveau service. Elles se joignent aux écoles NDF de Landrienne, NDSC de Barraute, Notre-Dame-des-Écoles de Saint-Félix et Berry.

### 1.2.3. Trois journées pédagogiques ajoutées au calendrier scolaire

En suivi à l'annonce du ministère de l'Éducation d'ajouter trois journées pédagogiques au calendrier scolaire 2020-2021 au secteur des jeunes, le Centre de services scolaire Harricana a ajusté son calendrier. Pour l'occasion, les services de garde étaient ouverts et offerts gratuitement aux enfants habituellement inscrits (contrats réguliers et journées pédagogiques). Rappelons que cette modification au régime pédagogique a été apportée pour permettre aux équipes-écoles de mieux planifier les mois à venir, notamment pour favoriser les conditions propices au déploiement des services éducatifs à distance en situation de fermeture de classe, d'école ou de reconfinement.

### 1.2.4. Bilans de la qualité de l'air et de l'eau réalisés dans nos établissements

À l'été ainsi qu'à l'automne 2020, le CSS Harricana a réalisé les tests d'analyse de la concentration de plomb aux points d'eau pour fins de consommation dans tous ses établissements. Au total, 668 points d'eau ont été testés. De ce nombre, 13 points d'eau ont été condamnés et 319 demandent un écoulement d'au moins une minute avant consommation. De plus, un comité d'analyse a été créé pour la mise en œuvre des mesures correctives requises pour s'ajuster à la nouvelle norme de Santé Canada.

De plus, à l'automne 2020 et à l'hiver 2021, le CSS Harricana a réalisé 330 tests de mesure de qualité de l'air dans l'ensemble de ses établissements. Les résultats obtenus démontrent une bonne qualité de l'air dans 100 % des classes testées avec une moyenne de concentration de 778 ppm. La moyenne provinciale se situe à 804 ppm. Les résultats ont préalablement été transmis au ministère de l'Éducation, ainsi qu'à tous les parents et aux membres du personnel. Plus précisément, au total, 282 mesures sur les 330, soit 85 %, obtiennent des taux inférieurs à la norme établie de 1000 ppm. Les 48 mesures restantes représentant 15 % sont pour leur part comprises entre 1000 et 1499 ppm. Notons la moyenne des trois mesures réalisées : la première à 639 ppm, la deuxième à 908 ppm et la troisième à 786 ppm.

## 1.3. Services éducatifs et culturels

### 1.3.1. L'éducation préscolaire

Le programme Passe-Partout est toujours disponible dans sept milieux. De plus, neuf milieux accueillent une classe de maternelle quatre ans à temps plein. L'éducation préscolaire cinq ans existe dans tous les secteurs du territoire du centre de services scolaire.

### 1.3.2. L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire

Tous les élèves qui résident sur le territoire du Centre de services scolaire Harricana ont accès à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire général.

Le CSS Harricana est soucieux de répondre aux besoins de sa clientèle. Ainsi, ses écoles primaires et secondaires offrent plusieurs programmes particuliers et volets spécifiques, de même que des services en adaptation scolaire.

Pour favoriser l'accès à ses services d'enseignement, le CSS Harricana met à la disposition de ses élèves certains autres services comme les services de garde, la surveillance du midi et l'animation pendant la période du dîner à l'école, des services de cafétéria et de transport.

Le Service de l'enseignement offre aux écoles des services-conseils pédagogiques en mathématique, en français, en éducation physique, en science et technologie, au RÉCIT.

### 1.3.3. Les services complémentaires

Différents services complémentaires sont disponibles :

- animation sur les plans sportif, culturel et social;
- éducation spécialisée;
- information et orientation scolaires et professionnelles;
- orthopédagogie;
- orthophonie;
- promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- psychoéducation;
- psychologie;
- santé et services sociaux;
- soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- soutien à l'utilisation des technologies de l'information et des communications.

### 1.3.4. Les services culturels

L'Harricana, par son comité culturel, offre annuellement les activités suivantes :

- Le Rendez-vous avec les arts dans le cadre des Journées de la culture;
- Plus de 3450 ateliers (2772 ateliers au préscolaire et primaire ainsi que 766 au secondaire) pour les élèves, en partenariat avec des organismes, des artistes et des écrivains du programme La culture à l'école;
- La Semaine des arts de l'Harricana, renouvelée de façon virtuelle.



### 1.3.5. La formation des adultes

Le Centre de formation générale Le Macadam dispense, tant à Amos qu'à Barraute, des services personnalisés visant à accompagner les personnes de 16 ans ou plus dans leur cheminement scolaire et personnel.

Les services de formation offerts sont, notamment :

- alphabétisation;
- diplôme d'études secondaires (DES);
- formation à distance;
- francisation;
- informatique;
- intégration sociale (IS);
- intégration socioprofessionnelle en métiers semi-spécialisés (ISP), plus de 150 métiers disponibles;
- préalables à la formation professionnelle (français, mathématiques, anglais, TDG et TENS).

### 1.3.6. La formation professionnelle

Le Centre de formation professionnelle Harricana offre 19 programmes de formation aux personnes désireuses de faire l'apprentissage d'un métier. Le CSS Harricana possède une résidence étudiante, qu'elle met à la disposition des élèves de son centre de formation professionnelle. Le centre de formation favorise l'accès à un hébergement à prix modique (chambre en occupation double) à la résidence étudiante Harricana pour les élèves demeurant à l'extérieur de la MRC d'Abitibi.

Les programmes offerts au Centre de formation professionnelle Harricana sont :

- abattage et façonnage de bois;
- abattage manuel et débardage forestier;
- aménagement de la forêt;
- assistance à la personne en établissement et à domicile;
- assistance à la personne en résidence privée pour aînés (AEP);
- assistance technique en pharmacie;
- conduite de machinerie lourde en voirie forestière;
- lancement d'une entreprise (ASP);
- mécanique d'entretien en commandes industrielles (ASP);
- mécanique industrielle de construction et d'entretien;
- opération d'équipement de production;
- protection et exploitation de territoires fauniques;
- santé, assistance et soins infirmiers;
- secrétariat;
- service de garde en milieu scolaire (AEP);
- soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée (AEP);
- techniques d'usinage;
- travail sylvicole;
- usinage;
- usinage sur machines-outils à commande numérique (ASP).

### 1.3.7. Les services à la communauté

L'Harricana dispense aussi les services suivants :

- aide au retour aux études avec le Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA);
- reconnaissance des acquis des compétences en formation professionnelle (RAC) dans 11 programmes;
- formation en entreprise sur mesure et programmes d'attestation ou de certification avec le Service aux entreprises;
- prêt de locaux en partenariat avec les municipalités du territoire.

# 2



## 2. Gouvernance du centre de services scolaires

La première de cinq séances du tout nouveau conseil d'administration (CA) du CSS Harricana s'est tenue le 19 octobre 2020. Cette première année a été marquée par l'appropriation de l'institution et des rôles et responsabilités des nouveaux administrateurs. À ce sujet, notons que tous les membres du conseil d'administration ont terminé la formation d'accompagnement à la gouvernance scolaire d'une vingtaine d'heures dispensée en ligne par l'École nationale d'administration publique (ÉNAP).

### 2.1. Le conseil d'administration de l'Harricana 2020-2021



District 1  
*Isabelle Godbout*  
Vice-présidente



District 2  
*Jacquelin Roy*



District 3  
*Stéphane Saulter*  
Président



District Est  
*Ruth Mirabelle Essangui*



District Ouest  
*Marie-Claude Auger*



Enseignant  
*Marco Labrecque*



Professionnelle  
*Diane De Serres*



Soutien  
*Sylvette Caron*



Établissement  
*Alain Albert*



Encadrement  
*Raphaëlle Audet*



Gestion RH  
*Amélie Boutin*



Gestion RF  
*Martine Dionne*



Communautaire  
*Éric Bourque*



Municipal  
*Alain Therrien*



18-35 ans  
Vacant



Directeur général  
*Yannick Roy*

## 2.2. Calendrier des séances tenues

19 octobre 2020

14 décembre 2020

22 février 2021

6 avril 2021

21 juin 2021

## 2.3. Les réalisations du conseil d'administration

Pour sa première année d'existence, le conseil d'administration a mené à bien les réalisations suivantes : l'ouverture d'une classe maternelle 4 ans pour l'année scolaire 2021-2022, dans un contexte de manque d'espace en milieu urbain, et l'actualisation d'une politique, d'un règlement ainsi que l'ajout d'une nouvelle politique.

### 2.3.1. Une orientation pour le déploiement des maternelles 4 ans en milieu urbain

En 2020-2021, le CSS Harricana a ouvert trois classes de maternelle 4 ans. Ces ajouts portent donc l'offre de ce programme à huit écoles primaires de secteur sur une possibilité de 13. Bien que le déploiement en milieu rural ait été complété avec neuf classes ouvertes, celui du milieu urbain demeure un défi. En effet, la capacité d'accueil des écoles de la ville d'Amos freine l'ajout de sept classes. À la lumière des recommandations d'un comité d'analyse en décembre 2020, le conseil d'administration a autorisé pour l'année scolaire 2021-2022 le statu quo pour le déploiement de ces classes. Ce délai permettait ainsi l'étude de faisabilité approfondie des scénarios de déploiement progressif de ces classes d'ici l'année scolaire 2023-2024.

Soulignons un heureux revirement de situation à ce dossier pour l'école Christ-Roi. En effet, en avril, l'organisation scolaire 2021-2022 adoptée par le conseil d'administration a ajouté une classe maternelle 4 ans à cette école. Rappelons que la maternelle 4 ans n'est pas un service obligatoire. Son déploiement à plus large échelle bonifie l'offre de services éducatifs.

### 2.3.2. Des politiques et des règlements adoptés pour assurer l'intégrité et la sécurité

Premièrement, la Politique et lignes internes de conduites concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction a été revue en fonction des modifications aux différentes lois et règlements concernant la gestion de contrats et la nouvelle gouvernance scolaire.

Deuxièmement, en lien avec la nouvelle gouvernance scolaire, le conseil d'administration a actualisé ses règles de régie interne en adoptant un règlement de fonctionnement du conseil d'administration.

Finalement, une politique portant sur la qualité de l'air a été adoptée dans le but de mettre en œuvre une approche systémique de la gestion de la qualité de l'air intérieur de ses établissements.

## 2.4. Autres comités de gouvernance

### 2.4.1. Liste des comités du conseil d'administration

Comité gouvernance et éthique	Comité ressources humaines	Comité de vérification
Auger, Marie-Claude	Boutin, Amélie – présidente	Bourque, Éric
De Serres, Diane	Dionne, Martine	Caron, Sylvette
Essangui, Ruth Mirabelle	Godbout, Isabelle	Essangui, Ruth Mirabelle
Godbout, Isabelle – présidente	Roy, Jacqueline	Labrecque, Marco
	Therrien, Alain	Therrien, Alain – président

## 2.4.2. Liste des comités du centre de services scolaire

### COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

Nom	Fonction	Établissement ou service
Albert, Alain	Directeur	École secondaire d'Amos
Audet, Francis	Directeur	Service des ressources matérielles
Belzile, Manon	Directrice	Écoles alternative Harricana et de Berry
Carignan, Stéphanie	Directrice	École Sacré-Coeur-St-Viateur
Chevrier, Mathieu	Directeur adjoint	École secondaire d'Amos
Comeau, Sylvie	Directrice adjointe	Écoles NDF, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et secondaire Natagan
Gaivin, Chantal	Chef de secrétariat	Direction générale
Germain, Pascal	Directeur	Service des ressources financières
Godbout, Johanne	Secrétaire générale	Secrétariat général et communications
Grondin, Marie-Hélène	Directrice	Service de l'enseignement et des services complémentaires secteur jeunes
Létourneau, Nancy	Directrice	École Notre-Dame-de-Fatima, École secondaire Natagan, École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
Marquis, Steve	Directeur	Écoles Christ-Roi et Launay – Trécesson
Massé, Mario	Directeur	Écoles Saint-Joseph et Saint Mathieu – La Motte
Paquin, Serge	Coordonnateur	Service de l'enseignement et des services complémentaires secteur jeunes
Pellerin, Maxime	Directeur	Service des ressources humaines
Périgny, Manon	Directrice adjointe	Centre de formation professionnelle Harricana
Pomerleau, Danny	Directeur adjoint	Centre de formation professionnelle Harricana
Pomerleau, Valérie	Directrice adjointe	École secondaire d'Amos
Prévost, Carolle	Directrice adjointe	École secondaire d'Amos
Roy, Andrée	Directrice	Écoles Sainte-Thérèse et Saint-Marc – La Corne
Roy, Yannick	Directeur général	Direction générale
Saumure, Anik	Directrice adjointe	Écoles Sainte-Thérèse et Saint-Marc – La Corne
Simard, David	Directeur	Centre de formation générale Le Macadam
St-Julien, Annie	Directrice	Écoles primaires Saint-Paul-Sainte-Gertrude et Saint-Félix-Saint-Dominique
St-Onge, Robert	Directeur	Centre de formation professionnelle Harricana
Todd, Annie	Directrice adjointe	École Sacré-Coeur-St-Viateur

## COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE

Fonction	Nom de la personne désignée
Directeur général	Roy, Yannick
Membres du personnel enseignant d'une école	Au primaire : Ouellet, Catherine Au secondaire : St-Pierre, Dany
Membre du personnel enseignant du centre de l'éducation des adultes	Labrecque, Rémi
Membre du personnel enseignant du centre de formation professionnelle	Vacant
Membres du personnel professionnel non enseignant	Roy, Caroline Sigouin, Catherine
Membre du personnel de soutien	Bélisle, Josée
Directrices d'une école où est dispensée de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire	Belzile, Manon Saumure, Anik
Directrice d'une école où est dispensée de l'enseignement secondaire	Létourneau, Nancy
Directeur d'un centre de formation professionnelle	Pomerleau, Danny
Directeur d'un centre d'éducation des adultes	Simard, David
Membre du personnel d'encadrement responsable des services éducatifs	Grondin, Marie-Hélène
Membre issu du milieu de la recherche en sciences de l'éducation	Beaulieu, Alexandre

## COMITÉ DE PARENTS

Fonction	Nom de la personne désignée
Auger, Marie-Claude	École de Berry
Drouin, Jean-François, vice-président	École Launay – Trécesson
Essangui, Ruth Mirabelle	École secondaire Natagan
Godbout, Isabelle	École Saint-Joseph
Lemay, Marie-Claude	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
Levasseur, Francisca	École Sainte-Thérèse
Morin, Gabrielle	École Saint-Marc – La Corne
Morissette, Manon	École Christ-Roi
Roy, Jacquelin	École Sacré-Coeur – St-Viateur
Saulter, Stéphane, président	École secondaire d'Amos
Tanguay, Élisabeth	École Saint-Mathieu – La Motte
Thériault, Jacinthe	École Notre-Dame-de-Fatima
Thivierge, Renée	École Saint-Félix – Saint-Dominique
Turgeon, Joyanne, secrétaire	École alternative Harricana
Turgeon, Suzie	Écoles primaires Saint-Paul – Sainte-Gertrude

## COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Nom	Fonction	Établissement ou service
<i>Albert, Alain</i>	Directeur	École secondaire d'Amos
<i>Belzile, Manon</i>	Directrice	Écoles alternative Harricana et de Berry
<i>Carignan, Stéphanie</i>	Directrice	École Sacré-Coeur-St-Viateur
<i>Germain, Pascal</i>	Directeur	Service des ressources financières
<i>Grondin, Marie-Hélène</i>	Directrice	Service de l'enseignement et des services complémentaires secteur jeunes
<i>Létourneau, Nancy</i>	Directrice	Écoles Notre-Dame-de-Fatima, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et secondaire Natagan
<i>Marquis, Steve</i>	Directeur	Écoles Christ-Roi et Launay – Trécesson
<i>Massé, Mario</i>	Directeur	Écoles Saint-Joseph et Saint-Mathieu – La Motte
<i>Roy, Andrée</i>	Directrice	Écoles Sainte-Thérèse et Saint-Marc – La Corne
<i>Roy, Yannick</i>	Directeur général	Direction générale
<i>Simard, David</i>	Directeur	Centre de formation générale Le Macadam
<i>St-Julien, Annie</i>	Directrice	Écoles primaires Saint-Paul–Sainte-Gertrude et Saint-Félix–Saint-Dominique
<i>St-Onge, Robert</i>	Directeur	Centre de formation professionnelle Harricana

## COMITÉ DU TRANSPORT

Nom	Titre
<i>Mélanie Angers</i>	Régisseuse du transport
<i>Raphaëlle Audet</i>	Représentante du conseil d'administration
<i>Jean-François Drouin</i>	Représentant du comité de parents
<i>Mario Massé</i>	Représentant des directions d'école
<i>Yannick Roy</i>	Directeur général
<i>Vacant</i>	Membre du CA

## COMITÉ EHDAA

Exceptionnellement, le comité EHDAA n'a pas été constitué pour l'année scolaire 2020-2021.

## 2.5. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Pour l'année scolaire 2020-2021, aucune plainte n'a été portée à l'attention du comité d'éthique et de déontologie. Pour consulter le règlement code d'éthique et de déontologie applicable aux administrateurs du conseil d'administration, rendez-vous sur l'adresse [www.csharricana.qc.ca](http://www.csharricana.qc.ca)

## 2.6. Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

REDDITION DE COMPTES 2020-2021 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0



# 3.



## 3. Résultats

### ⊙ Axe 1 : L'atteinte du plein potentiel de tous

**ORIENTATION 1** : transformer les milieux d'apprentissage des élèves en fonction des compétences associées au 21<sup>e</sup> siècle

#### 3.1. Objectif 1.1 :

*D'ici 2030, porter à 90 % la portion des élèves de moins de vingt ans qui obtiennent un premier diplôme ou une qualification, et à 85 % la portion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP)*

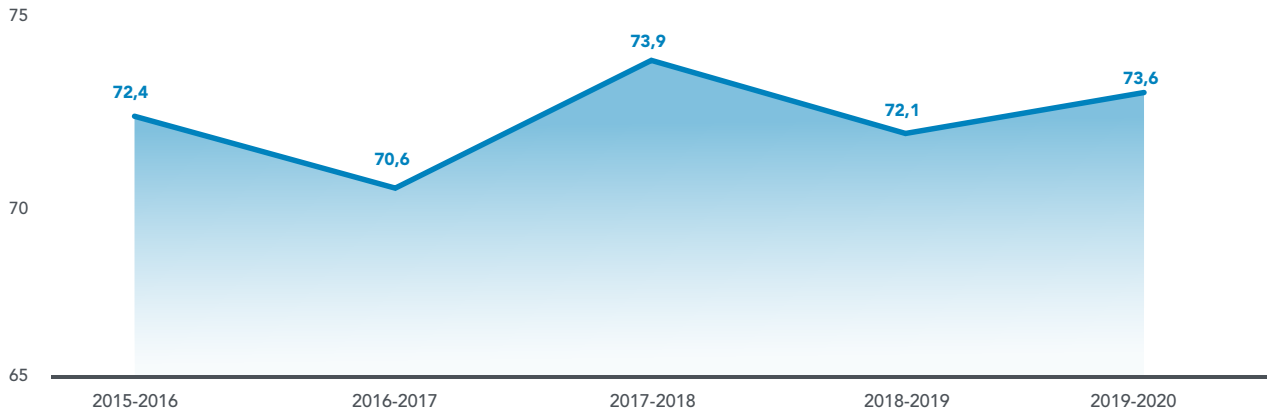
Tableau 1 - Accroître le taux de diplomation et de qualification des élèves

Taux cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020	73,6 %
Taux initial	72 %
Écart	6,4 %
Cible 2022	80 %

#### Légende d'appréciation des résultats

SATISFAISANT	SOUS SURVEILLANCE	CRITIQUE
Cible atteinte ou résultat légèrement inférieur à la cible	Résultat inférieur à la cible	Résultat nettement inférieur à la cible

## Graphique 1 - Taux de diplomation et de qualification des élèves



Note : Taux de diplomation et de qualification après sept ans (élèves de moins de vingt ans).

Source : Rapport diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, édition 2021, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2021.

Les raisons de l'écart sont :

- Augmentation du nombre d'élèves ayant des besoins particuliers;
- Pénurie de main-d'œuvre qualifiée (plus particulièrement au secondaire);
- Une pression plus accentuée concernant la concertation travail-études.

Les mesures projetées pour y remédier sont :

- Plan de recrutement et d'accompagnement pour le personnel;
- Réorganisation de l'offre de service;
- Tenue d'une campagne de sensibilisation pour les employeurs sur la conciliation travail-études;
- Revoir l'offre de formation pour notre clientèle à risque de décrochage;
- Renforcer le partenariat école-famille-communauté.

## 3.2. Objectif 1.2 :

*D'ici 2030, ramener à 10 % la portion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public*

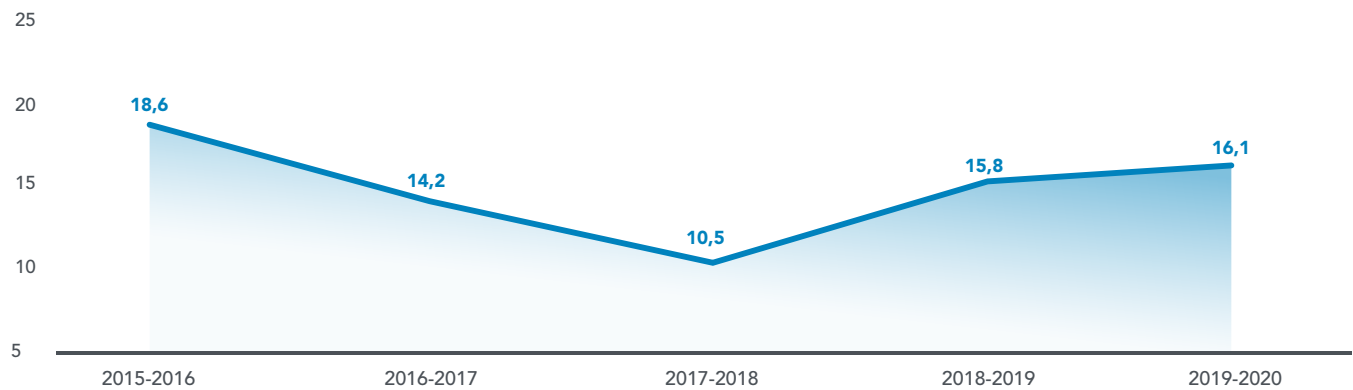
Tableau 2 - Diminution de la proportion des élèves entrant en retard au secondaire

Taux 2019-2020	16,1 %
Taux initial	14,2 %
Écart	5,1 %
Cible 2022	11 %

### Légende d'appréciation des résultats

SATISFAISANT	SOUS SURVEILLANCE	CRITIQUE
Cible atteinte ou résultat légèrement inférieur à la cible	Résultat inférieur à la cible	Résultat nettement inférieur à la cible

## Graphique 2 - Taux de la proportion des élèves entrant en retard au secondaire



Source : Rapport diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, édition 2021, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2021.

Les raisons de l'écart sont :

- Augmentation du nombre d'élèves ayant des besoins particuliers.

Les mesures projetées pour y remédier sont :

- Mise en place CAP dans chacune des écoles primaires. Mise en pratique probante, revoir nos profils de sortie pour les élèves de 6<sup>e</sup> année;
- Dépistage au préscolaire. Ajout de mesures d'appoint pour les élèves en besoin (p. ex., tutorat, plan d'intervention).

## ORIENTATION 2 : intervenir rapidement auprès des élèves à risque de façon continue et concertée

### 3.3. Objectif 2.1 :

*D'ici 2030, porter à 90 % le nombre des élèves qui ont acquis les compétences en littératie et numératie à la fin du 1<sup>er</sup> cycle du primaire*

Tableau 3 - Assurer le suivi du nombre d'élèves ayant acquis les compétences de base à la fin du 1<sup>er</sup> cycle du primaire

Taux 2020-2021 français	95,5 %
Taux 2020-2021 mathématique	93,1 %
Cible 2030	90 %

Source indicateur de l'objectif 2.1: données CSSH.

#### Légende d'appréciation des résultats

SATISFAISANT	SOUS SURVEILLANCE	CRITIQUE
Cible atteinte ou résultat légèrement inférieur à la cible	Résultat inférieur à la cible	Résultat nettement inférieur à la cible



### 3.4. Objectif 2.2 :

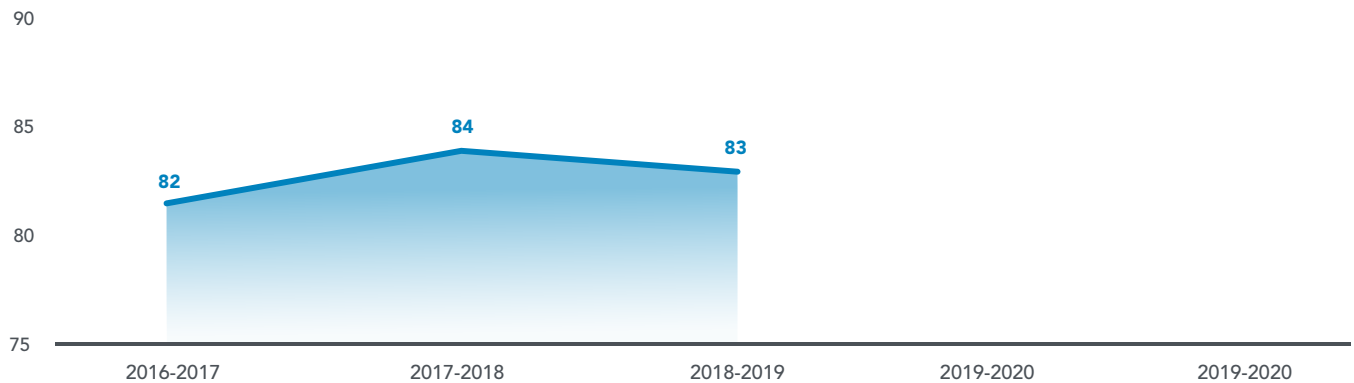
*D'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4<sup>e</sup> année du primaire*

Taux 2019-2020	ND
Taux initial	82 %
Cible 2022	85 %

**Tableau 4 - Augmentation du taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4<sup>e</sup> année du primaire**

Dans le contexte de la COVID-19, aucune épreuve ministérielle n'a été tenue aux printemps 2020 et 2021.

**Graphique 3 - Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4<sup>e</sup> année du primaire**



Source : Système GPI, octobre 2019

## 3.5. Objectif 2.3 :

D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves

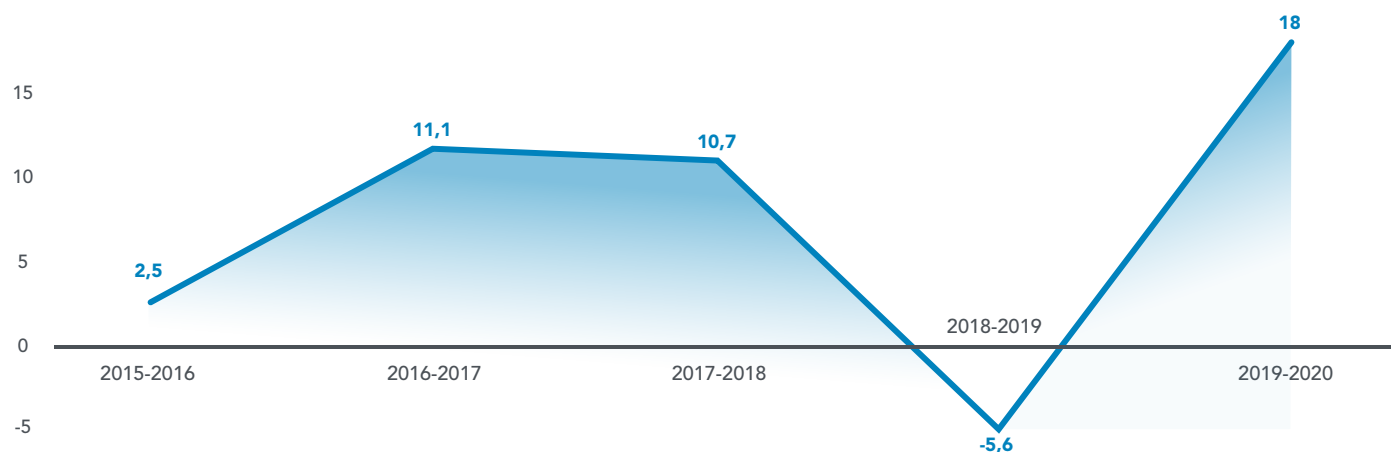
### 3.5.1. Objectif 2.3.1 : réduction des écarts de réussite entre les garçons et les filles

L'écart entre le taux de diplomation des garçons et des filles se situe à 15,7 % au CSS Harricana. La cible de réduction de l'écart s'élève à 8 points de pourcentage.

Tableau 5 - Écart de diplomation des garçons et des filles

Taux cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020	73,6 %
Filles	82,9 %
Garçons	64,9 %
Écart	<b>18 %</b>
Cible 2022	8 %

Graphique 4 - Évolution des écarts du taux de diplomation des garçons et des filles



Source : Rapport diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, édition 2021, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2021.

Les raisons de l'écart sont :

- Cas particulier : suivi pour les prochaines cohortes.

Les mesures projetées pour y remédier sont :

- Projet concomitance secondaire - formation professionnelle.

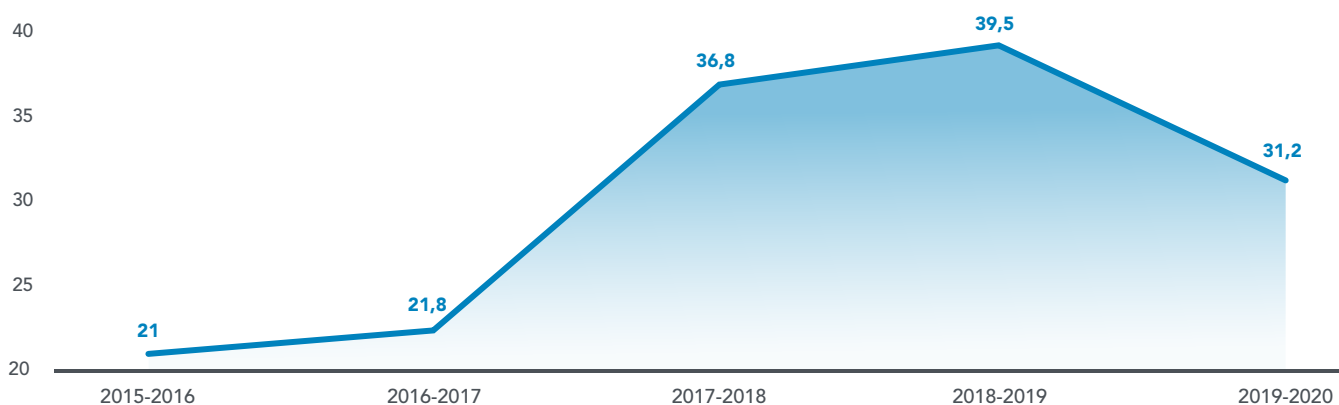
### 3.5.2. Objectif 2.3.2 : réduction des écarts de réussite entre les élèves HDAA et les élèves réguliers

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA et des élèves réguliers au CSS Harricana est de 31,2 %. La cible du CSS Harricana consiste à réduire cet écart à 15,75 points de pourcentage.

**Tableau 6 - Écart de diplomation et de qualification des élèves HDAA et des réguliers**

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA et des élèves réguliers à la CSS Harricana est de 31,2 %. La cible de la CSS Harricana consiste à réduire cet écart à 15,75 points de pourcentage	Taux cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020	73,6 %
	Élèves réguliers	78,8 %
	Élèves HDAA	47,6 %
	Écart	31,2 %
	Cible 2022	15,75 %

**Graphique 5 - Évolution sur trois ans de l'écart du taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA et des réguliers**



Les raisons de l'écart sont :

- Questionnement sur la notion des stages;
- Motivation et encadrement scolaire.

Les mesures projetées pour y remédier sont :

- Revoir les parcours de formation pour cette clientèle.

#### Légende d'appréciation des résultats

SATISFAISANT	SOUS SURVEILLANCE	CRITIQUE
Cible atteinte ou résultat légèrement inférieur à la cible	Résultat inférieur à la cible	Résultat nettement inférieur à la cible

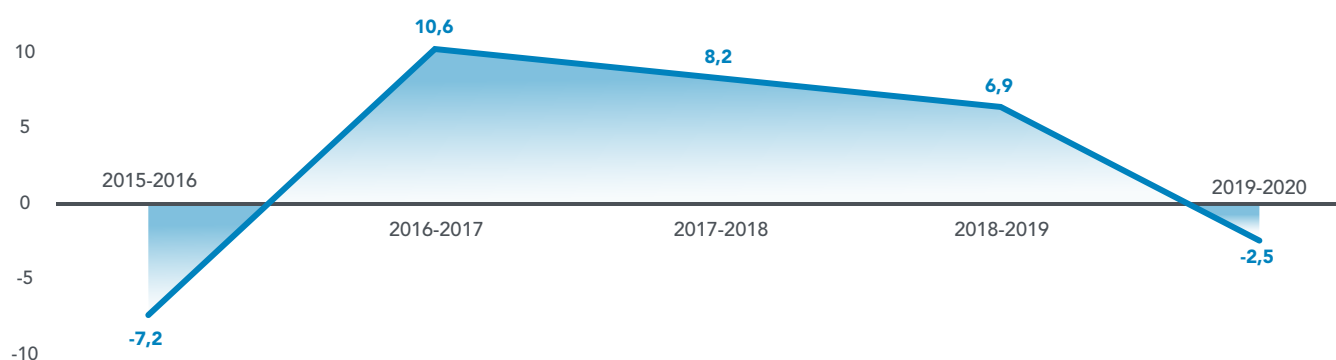
### 3.5.3. Objectif 2.3.3 : réduction des écarts de réussite entre les milieux défavorisés et les milieux intermédiaires

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves selon l'indice de défavorisation de l'école fréquentée au CSS Harricana est de 7,6 %. La cible du CSS Harricana est de réduire l'écart de 1,9 point de pourcentage, pour atteindre 5,7 %.

**Tableau 7 - Écart de diplomation et de qualification des élèves des milieux intermédiaires et défavorisés**

Taux cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020	73,6 %
Milieux défavorisés	75 %
Milieux intermédiaires	73,5 %
Écart	-2,5 %
Cible 2022	5,7 %

**Graphique 6 - Évolution de l'écart de taux diplomation et de qualification des élèves des milieux intermédiaires et défavorisés**



Source des indicateurs de l'objectif 2.3 : Charlemagne sous l'onglet Productions ministérielles / Indicateurs et statistiques, novembre 2019.

#### Légende d'appréciation des résultats

SATISFAISANT	SOUS SURVEILLANCE	CRITIQUE
Cible atteinte ou résultat légèrement inférieur à la cible	Résultat inférieur à la cible	Résultat nettement inférieur à la cible

## ⊙ Axe 2 : un milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

**ORIENTATION 3** : s'engager dans des pratiques pédagogiques collaboratives et novatrices

### 3.6. Objectif 3.1 :

*D'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4<sup>e</sup> année du primaire*

2019-2020	100 %
Cible 2022	100 %

**Tableau 8 - Taux des établissements ayant développé une culture collaborative**

**ORIENTATION 4** : offrir des milieux de vie accueillants, sains, sécuritaires et bienveillants

### 3.7. Objectif 4.1 :

*D'ici 2030, faire en sorte que les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant*

	2018	2022
État des bâtiments	D (mauvais)	D (mauvais)*

**Tableau 9 - État des bâtiments du parc immobilier**

\*Veuillez noter que la cote de l'état des bâtiments est fixée par les données du système informatisé de maintien des actifs scolaires. Ce système est en processus de remplacement pour un nouveau logiciel de gestion, lequel sera implanté au cours l'année 2022. Des données plus précises sur l'état du parc immobilier seront donc disponibles au 30 juin 2022.

**Tableau 10 - Liste des travaux majeurs réalisés par le Service des ressources matérielles en 2020-2021**

NOM DE LA TÂCHE	BÂTIMENT	COÛT
Remplacement des portes et fenêtres	Notre-Dame-du-Rosaire (Saint-Dominique)	470 000 \$
Réfection de la toiture et de l'enveloppe extérieure	Saint-Mathieu	325 000 \$
Remplacement de systèmes intercoms	7 écoles	310 000 \$
Réparation d'un mur de fondation	Carrefour du savoir Harricana	260 000 \$
Réfection du drainage périphérique	Notre-Dame-des écoles (Saint-Félix)	140 000 \$
		<b>1 505 000 \$</b>

Légende d'appréciation des résultats

SATISFAISANT	SOUS SURVEILLANCE	CRITIQUE
Cible atteinte ou résultat légèrement inférieur à la cible	Résultat inférieur à la cible	Résultat nettement inférieur à la cible





## 3.8. Lutter contre l'intimidation et la violence

### 3.8.1. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

De septembre à la mi-mars, 43 événements majeurs de violence ou d'intimidation ont été signalés à la Direction générale. Voici, pour se conformer à l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique, le rapport sommaire des événements de violence ou d'intimidation ayant été portés à l'attention du directeur général par les directions d'école, ainsi que des mesures d'intervention mises en place pour y remédier. Veuillez noter qu'il y a eu cinq événements ou moins d'intimidation ou de violence dans l'ensemble des écoles, sauf celle figurant au tableau 11. Étant donné ce petit nombre, les indicateurs de fréquence ne sont pas significatifs et donc pas présentés.

Tableau 11 - Nature des événements d'intimidation et de violence pour l'année scolaire 2020-2021

ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				PROPORTION des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE	
École secondaire d'Amos									0 %

Légende	
NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS	FRÉQUENCE
Aucun	
Moins de 10 %	Rarement
10 % et plus, mais moins de 20 %	Parfois
20 % et plus, mais moins de 50 %	Assez souvent
50 % et plus, mais moins de 75 %	Souvent
75 % et plus	Très souvent

### 3.8.1. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

En 2020-2021, malgré le contexte de la pandémie, de nouvelles actions ont été réalisées pour soutenir le plan de lutte contre la violence et l'intimidation des écoles. Nous vous présentons les nouveautés :

- Mise à jour du document « plan de lutte contre la violence et l'intimidation », qui deviendra « plan d'action pour un milieu sain et bienveillant » par le comité de bienveillance;
- Présentation d'ateliers dans les classes par le biais du programme MOOZOOM, lequel traite de situations vécues par les élèves (p. ex., le rejet, la différence, etc.).

## 3.9. Développement durable

Le CSS Harricana ne s'est pas encore fixé d'objectifs de développement durable.

# 4.



## 4. Utilisation des ressources

### 4.1. Répartition des revenus du centre de services scolaire

#### 4.1.1. Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Dans le respect des lois, des règlements, des conventions collectives, des politiques et des procédures s'appliquant au CSS Harricana et à ses établissements, pour les écoles et les centres, les objectifs de répartition sont les suivants.

##### **Pour les établissements :**

- Répartir le plus équitablement possible les allocations du MÉQ en tenant compte des inégalités sociales et économiques;
- Donner à l'école et aux centres les moyens disponibles pour assurer la réussite du plus grand nombre;
- Permettre à l'école d'adapter les services complémentaires et les services particuliers aux besoins et aux caractéristiques des élèves qu'elle dessert;
- Assurer le bon fonctionnement financier des écoles et des centres;
- Favoriser la transparence du financement.

##### **Pour le centre administratif :**

- Établir avec les écoles et les centres un partenariat efficace;
- Soutenir les directions d'établissement dans l'accomplissement de leur mission de gestion administrative;
- Concentrer au centre administratif ce qui est rattaché à la mission de celui-ci, c'est-à-dire les responsabilités qui découlent de son mandat relatif au « projet territorial ».

## 4.1.2. Les principes de la répartition annuelle des revenus

Les principes de répartition annuelle pour les écoles sont :

- Les activités rattachées à la responsabilité de l'école et du centre sont déconcentrées, sauf exception;
- Les crédits financiers alloués aux unités administratives tiennent compte du niveau d'allocation disponible;
- Les revenus spécifiques de l'école appartiennent à l'école et viennent s'ajouter aux sommes qui leur sont allouées. Une exception est faite pour les locations d'immeubles loués sur une base annuelle;
- Les budgets déconcentrés sont transférables entre les postes budgétaires de l'école institutionnelle;
- Les surplus et les déficits sont transférés à l'année suivante. Pour l'année 2021-2022, les surplus cumulés au 30 juin ne peuvent être utilisés qu'avec le consentement de la Direction générale;
- L'établissement qui présente un rapport financier déficitaire doit présenter un plan de redressement au directeur général.

Pour le centre administratif et les comités, les principes de répartitions des revenus annuels sont :

- Répartition en fonction des ressources disponibles et les services à rendre;
- Les surplus et les déficits sont transférés globalement à l'année suivante pour le secteur administratif.

## 4.1.3. Les critères servant à déterminer les montants alloués

Les critères servant à déterminer les montants alloués à la formation générale des jeunes sont :

- Effectif scolaire au 30 septembre de l'année précédente et en cours;
- Nombre de groupes;
- Indice de milieu socio-économique (IMSE);
- Nombre de plans d'intervention (2 à 4 mesures);
- Nombre de bâtisses;
- Nombre de directions et de directions adjointes;
- Nombre d'enseignants;
- Nombre de professionnels non enseignant;
- Superficie de l'école;
- Besoins particuliers pour les élèves HDAA;
- Règles paramétriques du MÉQ (plusieurs mesures protégées et dédiées, calcul MÉQ directement distribué aux écoles).

Les critères servant à déterminer les montants alloués à la formation générale des adultes (FGA) sont :

- Règles paramétriques du MÉQ gérées par le Centre de formation générale Le Macadam.

Les critères servant à déterminer les montants alloués à la formation professionnelle sont :

- Règles paramétriques du MÉQ gérées par le Centre de formation professionnelle Harricana.

## 4.2. Ressources financières

Tableau 12 - État de la situation financière	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	
Encaisse (découvert bancaire)	(68 933)
Subvention de fonctionnement à recevoir	5 601 941
Subvention d'investissement à recevoir	78 805 658
Taxe scolaire à recevoir	74 611
Débiteurs	1 051 255
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>85 464 532</b>
<b>PASSIFS</b>	
Emprunts temporaires	1 883 996
Créditeurs et frais courus à payer	9 479 379
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	2 016 224
Subvention d'investissement reportée	67 288 383
Revenus perçus d'avance	65 010
Provision pour avantages sociaux	2 959 464
Dettes à long terme à la charge du CSS	2 181 667
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	66 492 812
Autres passifs	3 590 762
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>155 957 697</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(70 493 165)</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	
Immobilisations corporelles	73 971 711
Stocks de fournitures	157 263
Frais payés d'avance	143 313
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>74 272 287</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>3 779 123</b>

Tableau 13 - État des résultats	
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021	
<b>REVENUS</b>	
Subventions de fonctionnement du MÉQ	58 968 443
Autres subventions et contributions	15 234
Taxe scolaire	359 390
Droits de scolarité et frais de scolarisation	2 070 985
Autres revenus	720 396
Gain (perte) sur disposition d'immobilisations corporelles	6 850 927
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>68 985 375</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Enseignement et formation	28 165 307
Soutien à l'enseignement et à la formation	15 000 157
Services d'appoint	7 789 071
Activités administratives	3 884 872
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	10 254 087
Activités connexes	5 701 926
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	(107 115)
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	173 603
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>70 861 908</b>
<b>DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 876 533</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ AU 30 JUIN 2021</b>	
Excédent accumulé au 30 juin 2020	5 655 656
Excédent de l'exercice	(1 876 533)
Excédent accumulé au 30 juin 2021	3 779 123

## 4.3. Gestion et contrôle des effectifs

### 4.3.1. Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2021

Notons que notre cible du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021 s'élève à 972 739,69 heures rémunérées et que nous avons atteint 966 294,02 heures rémunérées. Nous sommes donc respectueux de notre cible avec 6 445,67 heures rémunérées de moins que prévu.

	AVRIL 2020 À MARS 2021			
	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS POUR LA PÉRIODE VISÉE
1 - Personnel d'encadrement	77 893,13	0,00	77 893,13	49
2 - Personnel professionnel	62 339,39	73,55	62 412,94	45
3 - Personnel enseignant	467 828,74	2 174,37	470 003,11	600
4 - Personnel de bureau, techniciens et assimilés	328 404,08	757,05	329 161,13	443
5 - Ouvriers, personnel d'entretien et de service	26 411,71	412,00	26 823,71	26
<b>TOTAL</b>	<b>962 877,05</b>	<b>3 416,97</b>	<b>966 294,02</b>	<b>1 163</b>

### 4.3.2. Contrats de service octroyés à une personne physique de 10 000 \$ et plus entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021

CONTRAT	NOMBRE	VALEUR
Gré à gré	3	57 904 \$

### 4.3.3. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 31 mars 2021

CONTRAT	NOMBRE	VALEUR
Gré à gré	8	338 091 \$
Appel d'offres	1	223 400 \$

## 4.4. Ressources matérielles

### 4.4.1. Ressources matérielles

2019-2020 (Année précédente)	2020-2021 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies
0 \$	778 801 \$	9 274 558 \$	1 118 250 \$

# 5.

## 5. Annexes du rapport annuel

### 5.1. Rapport du responsable de l'examen des plaintes

En vertu de l'application de l'article 220.2 al. 4 de la Loi sur l'instruction publique, voici le rapport de la responsable de l'examen des plaintes au CSSH pour l'année 2020-2021, madame Marie-Hélène Grondin.

Au total des interventions (9), deux plaintes formelles ont été reçues au Centre de services scolaire Harricana de juillet 2020 à juin 2021. L'intimidation et l'application du plan d'intervention en étaient les enjeux.

Dans la totalité des cas, des suivis ont été faits auprès de la direction d'école et du centre concernés. Les demandes ont donc été répondues avec satisfaction.

- Un dossier a été présenté au Protecteur de l'élève.

Les sept autres dossiers ont toutefois été reçus par la responsable des plaintes dans un contexte de collaboration entre le demandeur et l'établissement scolaire. De ces sept dossiers, un concernait la lenteur administrative, deux sur la confidentialité des données, trois soulignaient des problématiques de communication école-famille et un dossier était en lien avec les règles de la COVID-19 à l'école.

### 5.2. Rapport du protecteur de l'élève

Pour l'année scolaire 2020-2021, le protecteur de l'élève a reçu cinq plaintes. Trois d'entre elles ont été jugées non recevables, soit : deux parce que le processus des étapes préalables pour une intervention du protecteur de l'élève n'a pas été suivi. Les parents ont été redirigés vers la responsable des plaintes du centre de services scolaire. La troisième parce que le sujet de la plainte, soit une contestation du port du masque, ne fait pas partie du mandat du protecteur de l'élève. Le plaignant a été orienté vers la santé publique.

Les deux demandes traitées ont porté sur la signature de protocole et sur le respect du plan d'intervention et les communications déficientes dans l'application de ce dernier. Pour la signature de protocole, le protecteur de l'élève a géré la situation comme une consultation et le dossier a été transféré à la direction du Service de l'enseignement.

Finalement, la plainte relative au respect du plan d'intervention et des communications déficientes dans l'application de celui-ci a fait l'objet d'un rapport du protecteur de l'élève.

Pour consulter le rapport d'activités 2020-2021 du protecteur : <http://www.csharricana.qc.ca/ADMINISTRATIF/PLAINTES>

---

#### RAPPORT ANNUEL 2020-2021

**Supervision** : Yannick Roy, directeur général

**Conception, collecte d'informations et rédaction** : Johanne Godbout, secrétaire générale

**Révision des textes** : Secrétariat Suzane Larochelle

**Conception graphique** : LEBLEU - Communication humaine

# Mission, vision et valeurs

## MISSION

Le Centre de services scolaire Harricana a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le Centre de services scolaire Harricana veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

## VISION

À l'Harricana, nous formons et inspirons les citoyens de demain!  
Nous veillons à faire la différence pour chaque élève en leur offrant un milieu d'apprentissage et de vie ouvert sur la découverte et le développement des passions.

## VALEURS

### *Humaine*

Qui prend pour fins la personne, son épanouissement et son dépassement dans le cadre d'une relation de confiance basée sur le respect, l'ouverture et l'écoute.

### *Engagée*

Actions et attitude des acteurs du CSSH qui sont conscients de leur apport essentiel et de l'impact de l'éducation sur le développement des personnes et des collectivités.

### *Proactive*

Qui anticipe les besoins et saisit les opportunités pour développer de nouvelles pratiques, de nouvelles façons de faire ou des projets novateurs.

Centre  
de services scolaire  
Harricana

Québec 